



Le 12 Décembre

Ne laissons pas tomber nos libertés !

Le 13 Avril 2016, une manifestation citoyenne a eu lieu devant le Conseil Départemental pour dénoncer la politique concernant les jeunes majeurs menée en Haute-Vienne. En effet, **ce jour-là un jeune de 18 ans se retrouvait à la rue**. Les personnes présentes à cette manifestation souhaitent défendre des valeurs humaines inhérentes à l'accompagnement éducatif mené par les travailleurs sociaux.

François Jacob, licencié pour délit de solidarité

Educateur dans un foyer, François Jacob a manifesté pour soutenir ce jeune : une faute grave selon son employeur, qui l'a licencié après 27 ans de bons et loyaux services. François n'a fait qu'user de sa liberté d'expression sur son temps personnel pour défendre des valeurs de solidarité et de fraternité. **Trouvez-vous normal en démocratie qu'un employeur puisse s'immiscer dans la vie d'un citoyen et le sanctionner pour l'expression libre de ses opinions ?**

Ce licenciement est non seulement injuste mais également brutal puisque François s'est retrouvé du jour au lendemain sans emploi avec les conséquences que l'on peut imaginer sur le plan humain et financier.

Une nouvelle attaque contre la liberté syndicale ?

François Jacob est également militant syndical depuis de nombreuses années. Connue et reconnu pour son engagement pour la défense des droits des salariés et la justice sociale. Parmi tous les manifestants, François a été le seul à être licencié. Comment ne pas y voir un lien avec son engagement syndical ?

Durement conquise la liberté syndicale est un droit fondamental qui doit être défendu sous peine d'un recul social.

RASSEMBLEMENT *EN SOLIDARITE AVEC François JACOB,* **POUR LES LIBERTES SYNDICALES ET D'EXPRESSIONS**



MARDI 12 DECEMBRE

De 12h30 à 13h30

LIMOGES Parc Victor Thuillat

Autour de l'arbre de la liberté